

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyage
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.0
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



Centre de Vacances « Les Montilles de Gaillardy »

Chemin de Fin de Siècle
Notre Dame du Grau
34300 AGDE
Tél. 04 67 94 24 41 (petits)
Tél. 04 67 21 39 05 (grands)

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus

- ⇒ le deuxième jour vers 10 heures, et seront repris
- ⇒ l'avant-dernier jour vers 19 heures.

TRANSPORT

En train ou en car (selon les effectifs) au départ de LORRAINE : Epinal, Metz, Nancy. ALSACE : Colmar, Mulhouse, Strasbourg. CHAMPAGNE ARDENNE : Châlons-en-Champagne, Charleville, Reims, Sommesous, Troyes et Macon.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : petit déjeuner du 2^{ème} jour (voyage de nuit)

Dernier repas servi : dîner de la veille + petit-déjeuner en fonction de l'heure de retour (voyage de nuit)

SITE

- Situation géographique

Le centre est implanté à Notre Dame, entre Agde (4 km de la mer) et le Grau d'Agde (embouchure de l'Hérault). Il est situé sur un vaste terrain ombragé (2 ha), à 800 m de la plage.

Soleil assuré le plus souvent, et nombreuses visites ou découvertes possibles pour des vacances agréables ! A titre d'exemples : le Cap d'Agde, Sète et son port, Pézenas, et l'arrière-pays avec le lac du Salagou, les contreforts du Larzac, les gorges de l'Hérault et les grottes de Clamouse.

- Cadre de vie

Le centre « Les Montilles de Gaillardy » est constitué d'espaces bien sectorisés permettant une cohabitation de différents groupes d'âge. Le bâtiment mer est doté de chambres de 2 à 8 lits avec lavabo ; les sanitaires et douches sont à proximité des chambres. Le bâtiment terre est constitué de chambres de 8 lits avec à proximité les blocs lavabos, douches, et W-C. Le bâtiment central comporte deux salles à manger, la cuisine, l'infirmerie et ses chambres d'isolement ainsi que les locaux administratifs.

Des terrasses avec canisses et parasols permettront de prendre éventuellement les repas à l'extérieur dans une ambiance de vacances.

ACTIVITES

« Les Montilles de Gaillardy » bénéficient d'un espace clos de plus de 2 ha et une végétation bien pensée a permis d'y positionner des espaces de vie et des espaces jeux. Un terrain sablonneux pour le football, un terrain de tennis, un mini-golf, un endroit ombragé avec tables de ping pong, une plaine de jeux, seront des atouts non négligeables pour la pratique de multiples activités sportives et l'organisation de petits et grands jeux pour le plaisir de tous.

Le bord de mer avec la plage du Grau et la plage St Vincent apporteront à ce fonctionnement une touche balnéaire. Les baignades y seront régulièrement organisées sous la conduite des animateurs et surveillants de baignade.

Les jeux de sable, de bord de mer permettront des vacances toniques, mais farniente et bronzette ne seront pas bannis pour assurer une alternance dans le rythme de vie et respecter les possibilités et les désirs de chacun. Et bien sûr, pour compléter tout cela, pique-nique, veillées et activités diverses viendront agrémenter la journée et les soirées.

Une initiation à la promenade à cheval dans l'arrière-pays, le long de l'Hérault ou sur les plages du Grau-d'Agde en 3 séances pour les petits et 2 séances pour les plus grands.

Le plus du séjour :

- Une sortie dans un parc nautique sera programmée
- Une demi-journée d'acrobranche
- Une journée dans l'arrière-pays

Pour tous : pour compléter toutes ces découvertes, des activités traditionnelles seront proposées aux participants : Grands jeux, jeux sportifs, activités manuelles et d'expressions, ... puis des veillées et des soirées disco seront présentes pour clôturer ces longues journées. Des cars à disposition permettront le transfert aux activités et seront les éléments indispensables pour permettre la découverte de cette région, le Cap d'Agde, Pézenas et ses ruelles typiques avec son artisanat régional, Agde et sa richesse historique, St Guilhem le Désert, seront des points de chutes possibles.

ORGANISATION DU SEJOUR

Les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'autonomie, et la découverte du milieu naturel et des traditions locales de manière ludique. Ils organiseront la vie quotidienne afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant (sommeil - alimentation - hygiène).

Le lever, le petit-déjeuner et le coucher seront individualisés.

Une lingère assure le lavage du linge courant, nécessairement bien marqué au nom de l'enfant. Evitez les vêtements de marque.

Un assistant sanitaire diplômé veille à la bonne santé de tous, en collaboration avec le médecin habituel du centre. Veillez à ce que la fiche sanitaire de liaison soit bien remplie, surtout la partie : « renseignements médicaux » avec présence du certificat médical étant donné la pratique d'activités sportives.

Pour les temps de vie quotidienne - lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge - un adulte est responsable d'un petit groupe de 6 à 10 enfants pendant toute la durée du séjour, créant ainsi un climat sécurisant et permettant à chacun de conserver ses repères. Ceci est particulièrement important pour les plus jeunes en quête de sécurité.

Nous pensons qu'il est indispensable que chacun prenne en charge les différents aspects de la vie collective dans le respect du matériel et des personnes.

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-eux, ou encore, qui ne respecterait ni les règles, ni les biens matériels de l'association, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Ceci dit, nous sommes convaincus que chaque jeune a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour l'aider à y parvenir...

POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Nous mettons en place un blog : www.ondonedesnouvelles.com

1. Etape 1 : Il vous faudra dans un premier temps créer un compte :
 - identifiant ou nom d'utilisateur : votre adresse mail
 - mot de passe : de votre choix
2. Etape 2 :
 - cliquez sur accéder au journal de votre enfant
 - code à renseigner : il vous sera confirmé sur la convocation départ

PREPARER LE SEJOUR

Trousseau : **IMPORTANT** : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue).
Merci d'éviter les vêtements de valeur.
Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir pour la baignade et la protection du soleil : crème, casquette et après-soleil.

- Argent de poche : à discrétion de la famille. Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Le montant donné à l'enfant sera contrôlé au moment du départ et l'équipe pourra prendre en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- Santé : la fiche de renseignements médicaux et individuels est obligatoire et doit être complétée avec précision. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU.
- Utilisation du téléphone mobile : l'usage abusif du portable peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons donc aux jeunes de ne pas en emporter pendant leur séjour.
- Objet de valeur : le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, appareils électroniques, téléphones

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour car l'assurance ne pourra plus intervenir après la fin du séjour.

Attention, les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles, bijoux, espèces,...) ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avant le départ A NOUS RETOURNER OBLIGATOIREMENT
(VPT57 – (1, rue du Pré Chaudron BP 45147 – 57074 METZ CEDEX 03)

- Une copie de la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention)
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans la fiche sanitaire de liaison)

A remettre au départ

- L'original de la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention)
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans la fiche sanitaire de liaison)
- Toute correspondance utile au directeur

A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE